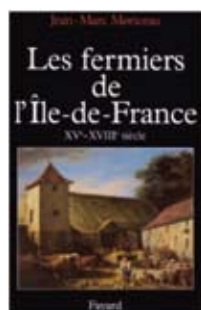


Éd. LGF-
Livres de Poche



Éd. Les Belles Lettres



Éd. Fayard

Petit inventaire des faux amis à propos des thèses électroniques

Archivage pérenne et archives ouvertes

La traduction d'« Open Archives » par « archives ouvertes » introduit une confusion malencontreuse dans le domaine des thèses électroniques. Le mouvement international des archives ouvertes vise à favoriser la communication directe au sein de la communauté scientifique et à valoriser la littérature grise (dont les thèses sont un élément) en la diffusant largement sans intermédiaire. L'archivage pérenne des documents électroniques vise quant à lui à la conservation du document à très long terme et à la préservation de son intelligibilité. Dans le champ des thèses électroniques, Star permet l'archivage pérenne en envoyant au CINES le fichier de la thèse officielle et ses métadonnées de conservation ; et peut, sous réserve de l'accord du docteur et des ayants droit, contribuer au développement des archives ouvertes en envoyant une version de diffusion de la thèse et ses métadonnées sur la (les) plateforme(s) de diffusion choisie(s) par l'établissement de soutenance.

Circuit électronique des thèses versus circuit des thèses électroniques

Star gère les thèses électroniques (métadonnées et fichiers). C'est une application qui dépasse le cadre documentaire *stricto sensu* et concerne également les écoles doctorales ou les services de scolarité.

À ce titre, on peut dire que Star s'intéresse au circuit des thèses.

Mais le circuit de la thèse n'est pas l'objet de Star, qui vise à signaler et à archiver la thèse électronique une fois le diplôme délivré. Star n'est pas une application cherchant à dématérialiser les opérations préalables à la soutenance, comme il en existe dans certaines universités.

Dépôt mixte

Cette expression, largement répandue, vise à décrire la situation où l'établissement de soutenance demande au doctorant de déposer deux éditions de sa thèse : une édition papier et une édition électronique. À noter que le dépôt mixte n'a pas d'existence légale : l'arrêté du 7 août 2006 n'y fait pas référence. En effet, la pratique du dépôt mixte introduit une confusion d'ordre juridique : laquelle des deux éditions est la thèse officielle ? Si c'est l'édition papier, la thèse électronique n'est pas soumise à l'obligation de signalement et de conservation : elle ne passera pas par Star. Inversement, si c'est l'édition électronique, la bibliothèque n'est pas tenue de conserver indéfiniment la thèse papier.

I. M. P.

Multiples données et multiples partenaires du projet de portail des thèses françaises

Ainsi que l'a décidé le comité de pilotage du projet, le portail des thèses françaises traitera de toutes les thèses de doctorat, quels que soient la discipline, le support matériel de la thèse, le mode de dépôt du document. Il s'appuiera notamment sur les données du Sudoc et sur un modèle de données proche de la recommandation TEF utilisée dans Star. Les données seront présentées en respectant la logique d'usages qui sous-tend les FRBR et en reprenant les entités du groupe 1 : œuvre, expression, manifestation. Le terme de ressource doit être compris dans un sens large : le portail des thèses permettra d'identifier des documents thèses mais aussi des personnes en lien avec ces thèses. L'ambition du projet de portail des thèses françaises est également de faire se rencontrer les multiples acteurs des thèses en France.

Acteurs de la formation doctorale tout d'abord. Les établissements habilités à délivrer le diplôme de doctorat seront appelés à alimenter le portail des thèses, via l'application Star bien sûr mais également via la nouvelle solution de signalement des sujets de thèses. Dans la continuité des travaux amorcés pour Star dans le domaine des imports automatiques de données, l'ABES s'est rapprochée de l'AMUE : le but est de limiter au maximum la double saisie et d'arriver à une fluidité des données. Saisies dans le système d'information local de l'établissement, elles viendraient irriguer le portail des thèses.

Acteurs documentaires ensuite. Les partenariats noués par l'ABES autour du Sudoc et de l'application Star vont se prolonger : les thèses mises en ligne par le CCSD sur TEL seront indexées par le portail, les thèses en cours recensées dans

THESA seront signalées, le service des « Thèses à la carte » de l'ANRT de Lille sera dans le portail des thèses ...

Acteurs associatifs et économiques enfin. Plusieurs associations de doctorants (Andès, CJC, Guilde des doctorants...) ont été associées au projet et ont relayé des enquêtes sur les attentes des doctorants et des jeunes chercheurs. L'Association Bernard-Gregory, qui œuvre pour l'insertion professionnelle des jeunes docteurs, est représentée au comité de définition et d'opération. Le souhait de l'ABES est que chaque acteur garde la maîtrise de ses compétences, de ses orientations et bien sûr de ses données. Mais il faut œuvrer à l'ouverture de ses données les unes aux autres pour proposer au grand public un bouquet de services cohérent qui permette d'appréhender la vie de la thèse, depuis le dépôt du sujet jusqu'au-delà de la soutenance.

I. Mauger Perez